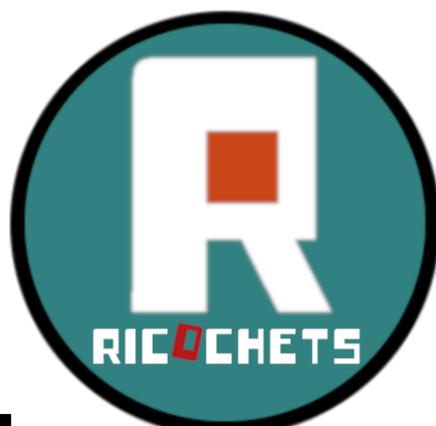


<https://ricochets.cc/Proces-de-compagnon-nes-appel-a-manifester-a-Gap-le-17-octobre.html>



Procès de compagnon.nes : appel à manifester à Gap le 17 octobre

- Les Articles -



Publication date: samedi 12 octobre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Pour la liberté de circulation et d'installation de tous"tes
Papiers pour tous et toutes, ou pas de papiers du tout !

Oyez, oyez ! Nous sommes invitée"s à un spectacle burlesque au palais de Gap. Celui d'une justice raciste, classiste, sexiste aux ordres du capital et des différents organes de pouvoirs. Grimés, les représentants de l'ordre judiciaire répriment les produits issus du marché noir de leur système capitaliste, à savoir toutes celles et ceux qui n'ont pas de numéro de série ; qui ne sont pas assez blanc"hes, riches ou valides ; qui ne sont pas assez femme, homme, normés ; qui ne sont pas assez dociles ou bien intégrés. En marge. Terrorisme d'État. C'est ainsi qu'il faut nommer leurs pratiques de répression, afin d'exclure de la vie sociale et politique toutes les personnes indésirables, non-validées. Surveillance, arrestations, violences policières, emprisonnements, déportations, la liste de leurs forfaits est longue. Mais les dés sont pipés car les criminels ont créé les règles du jeu et se sont octroyés des cartes d'impunité. Si leur but est bien de nous empêcher de rire, le nôtre est de se moquer de leurs tentatives d'intimidation et de continuer à dénoncer leurs exactions envers les exilé"es. En voici une liste non-exhaustive :

- depuis plus de 2 ans, la traque, le racket, les menaces et refoulements illégaux sont quotidiens à la frontière du Briançonnais. Conséquences : 5 morts, deux disparus, et au moins un tiers de personnes traquées qui arrivent en France avec des séquelles physiques ;
- à Gap, et dans d'autres villes, le conseil départemental refuse quasi-systématiquement de reconnaître les exilé"es mineur"es à Gap. Depuis peu, ces mêmes mineur"es sont fiché"es rendant un seul département compétent pour étudier leur demande. Ceci constitue une entrave grave à leur liberté de circulation et d'installation ;
- à Menton, les mineur"es isolée"s sont systématiquement refoulé"es. La police aux frontières a même falsifié des papiers d'identité de ces personnes pour les faire passer pour des majeures ;
- à Menton encore, le 30 septembre dernier, une image de violence quotidienne : 8 personnes dont une enceinte se font gazer par la police aux frontières dans les toilettes du train en direction de Nice. Elles sont ensuite retenues illégalement toute la nuit dans des préfabriqués, sans soins, sans eau ni nourriture, sans la possibilité d'appeler un avocat ou de faire une demande d'asile. Au matin, elles sont remises aux autorités italiennes. « En effet, des personnes sont enfermées toute la nuit, dans des Algeco attenants au poste de la police aux frontières de Menton. Ces Algeco sont des containers de 15 m² dépourvus de mobilier pour s'allonger, où des dizaines de personnes peuvent être maintenues en même temps, privées de nourriture, pendant des durées dépassant largement les quatre heures « raisonnables » de privation de liberté admises par le Conseil d'État (source Anafé, communiqué du 16 juillet 2019) ;
- dans les centres de rétention administratifs (CRA), les violations de droits, maltraitements, humiliations, passages à tabac sont quotidiens. Les CRA sont des prisons hors-normes pour étrang"ères. Depuis le 2 janvier 2019, la durée de rétention a doublé, passant de 45 à 90 jours, ce qui ne permettra pas d'augmenter le nombre d'expulsion mais accroîtra le traitement anormal réservé aux étrang"eres racisé"es en France. Les conditions de rétention sont si abjectes que les révoltes, grèves de la faim et suicides s'y multiplient (pour plus d'infos <https://crametoncralyon.noblogs.org/> et <https://abaslescra.noblogs.org/>) ;
- les enquêtes sur les pratiques de traque à la frontière, quand elles existent, se concluent par des non-lieux. Un exemple récent, celui de Derman Tamimou, jeune exilé mort des suites de la mise en danger des forces dissuasives à la frontière ;
- dans toute la France, les nouveaux arrivants vivent dans des conditions extrêmement précaires : soit des hôtels sordides hors de prix, payés par l'État au grand bénéfice des propriétaires, soit des camps ou encore des squats. Ils et elles en sont régulièrement raflés et expulsés ;
- dans son grand débat, le gouvernement Macron donne à l'immigration la place de la principale menace pesant sur la France, alors qu'il serait bien plus urgent de faire un débat sur les politiques racistes, l'extractivisme, l'exploitation du vivant ou l'état de l'hôpital public !
- la régionalisation de la demande d'asile oblige à faire de longs trajets pour toutes les démarches, y compris pour récupérer du courrier (les exilé"es de toute la région PACA sont obligé"es d'avoir une adresse administrative à Marseille, même si ils ou elles habitent à Briançon) ;
- la justice s'en prend aussi aux militants anti-racistes et aux personnes solidaires : de multiples personnes qui ont simplement transporté des exilé"es, ou qui leur ont porté secours alors qu'ils ou elles étaient perdu"es dans la

Procès de compagnon.nes : appel à manifester à Gap le 17 octobre

montagne, sont poursuivies par la justice. Certain"es ont été condamnés à de la prison ferme ;

- sur le marché du travail, les exilé"es font les travaux les plus durs dans les pires conditions, au grand bénéfice du patronat. Les personnes placées dans cette précarité extrême sont ainsi prêtes à toute accepter, comme travailler pour deux euros de l'heure, sans aucune sécurité ;

- plus de 80 % des prisonnier"es en France sont des prolétaires et/ou issues de l'immigration.

À l'occasion de cet énième spectacle judiciaire, rejoignez-nous jeudi 17 octobre pour un défilé bruyant et communicatif, contre les violences d'État, en particulier contre le racisme qui s'abat sur les exilé"es. Puis on occupe la place pendant que trois compagnon.nes sont jugé"es pour avoir soit-disant menacé un flic en chantant : Jérôme Boni, chef de la PAF, on va tout casser chez toi !

Où est la violence ? Est-ce de chanter contre un système révoltant OU de traquer, rafler, racketter, expulser, nier les droits des exilé"es ? La justice méprise les mouvements sociaux, la lutte et les pauvres. Elle choisit son camp et s'attarde à convoquer celle et ceux qui s'opposent et subissent ce système alors qu'elle n'a jamais enquêté sur les violences aux frontières.

11h : manif bruyante à Gap, RDV place Saint-Arnoux devant le tribunal

13h30 : cantine de la vache enragée à prix libre non-agressif

À partir de 14h devant le tribunal : Open Mic + Boom + Plus si affinité : organise ton atelier, ramène ton texte, ton déguisement, ta banderole, ta clé USB et/ou tout ce que t'as envie de partager.

Tant que la classe dominante, en cols blancs, robes de magistrats et autres feront la sourde oreille, tant que les privilèges sociaux empêcheront certain"es de s'indigner et de réagir, nous continuerons à crier dans les rues. Nous nous opposerons à l'État et à ses pratiques.